



ADDICTION | VALAIS

Exemple d'une collaboration réussie entre le champ de l'insertion professionnelle et le champ des addictions.

Philippe Vouillamoz
Addiction Valais



Chômage, addiction et insertion:
Favoriser la collaboration
interinstitutionnelle

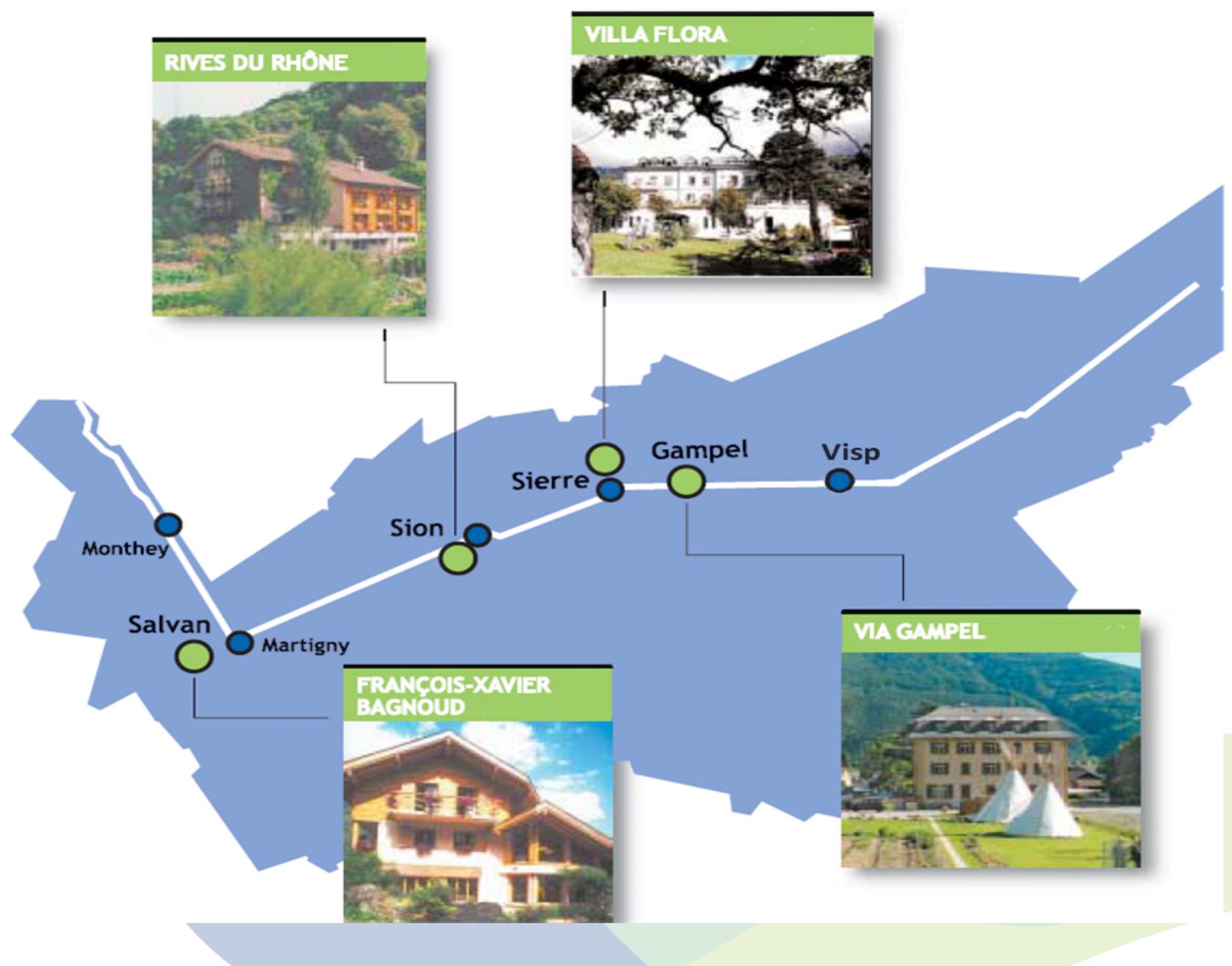
GREa- 4 février 2016



Plan

- Addiction Valais?
- La CII: un peu d'histoire.
- Les facteurs de réussite
- Les indicateurs de réussite





...2011



Ligue valaisanne contre les toxicomanies
Walliser Liga gegen die Suchtgefahren

2012...



ADDICTION | VALAIS
SUCHT | WALLIS

Nous changeons d'image ... pas de mission





Notre mission :

Offrir des prestations de soutien ambulatoire et résidentiel aux personnes en situation d'addiction

- 2'003 clients Addiction Valais (2014)
 - 1'845 accompagnements ambulatoires
 - 158 traitements résidentiels





Admissions 2014 – Ambulatoire (n = 871)



Ensemble

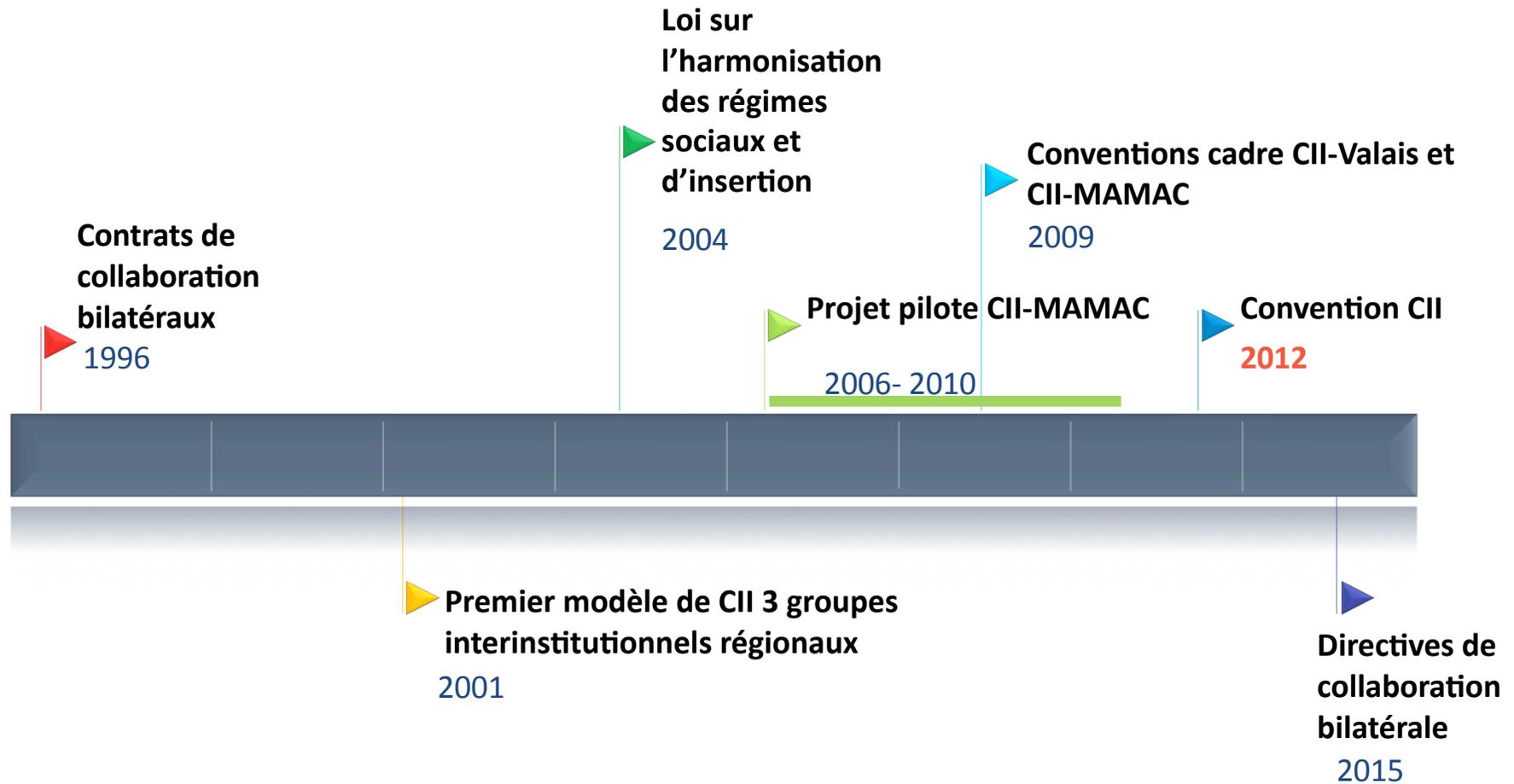
• école obligatoire	30%	28%	24%	28%
• apprentissage/commerce	55%	54%	62%	56%
• travail à plein temps	33%	31%	35%	33%
• chômage	7%	13%	21%	12%
• AI	14%	14%	1%	11%
• travail temps partiel/temp.	6%	9%	11%	8%
• rentier AVS	10%	5%	11%	8%
• aide sociale	8%	9%	3%	7%
• sans activité, conditions de vie instables				21%



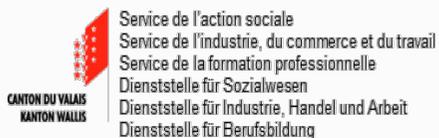
La CII: un peu d'histoire

- 1990-1995 : fin du plein emploi. Nos usagers, premiers exclus du marché du travail
- Juin 1997: formation interne LVT «*Chômage, dépendances et insertion: quelles opportunités de collaboration avec les ORP?*»
- Juillet 1998: 1^{er} mandat de collaboration interinstitutionnelle ORP-LVT
- Rapport d'activité 1999 des ORP: «*les statistiques relatives à la collaboration entre la LVT et les ORP démontrent que celle-ci répond à un réel besoin.*»
- 2001 : mandat du canton de mise en œuvre un modèle de CII. La LVT participe au groupe de pilotage.

Dates clés de la CII en Valais



Les partenaires institutionnels





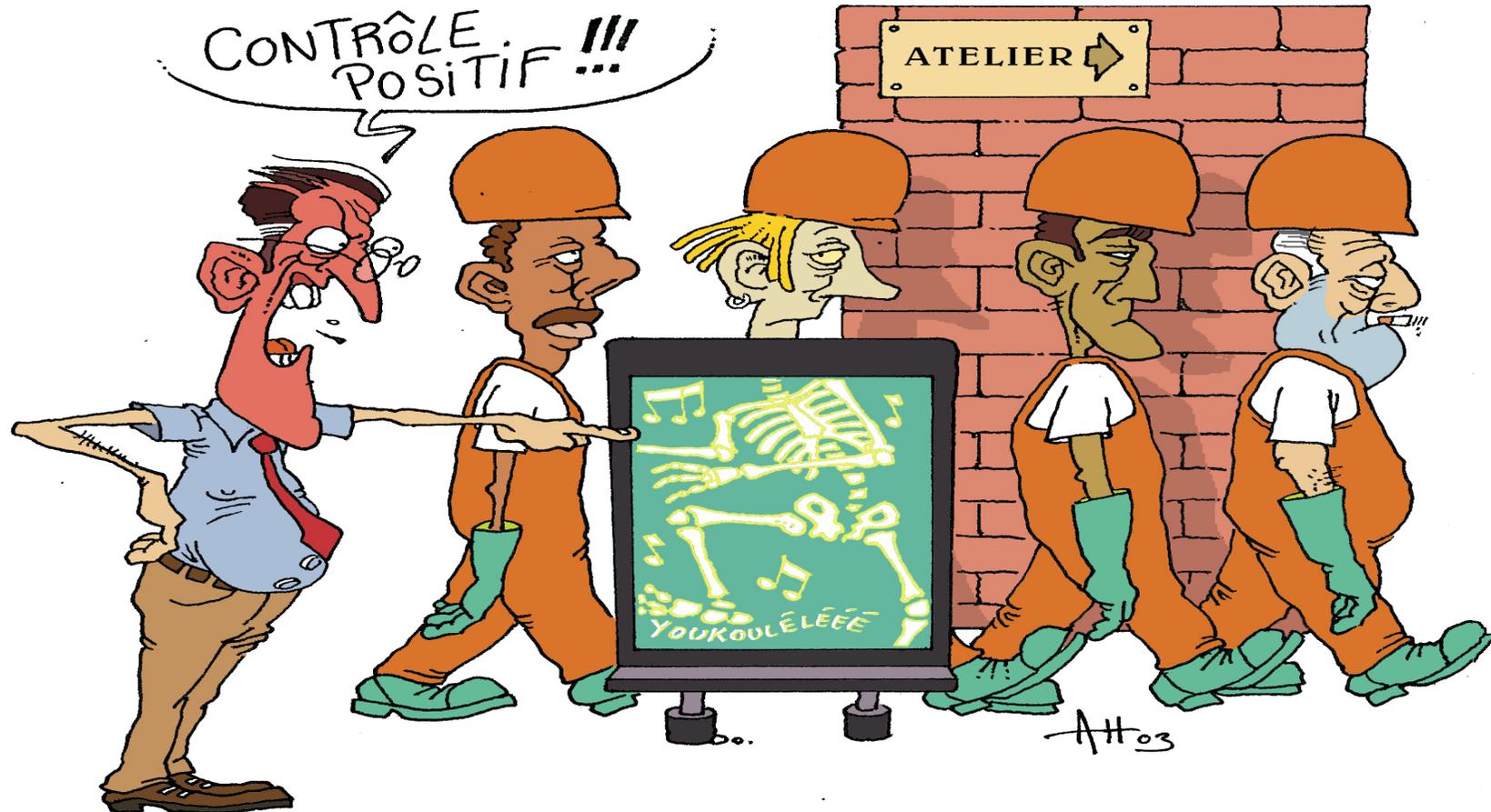
ADDICTION | VALAIS

Les facteurs de réussite





Commencer par décevoir nos partenaires!





Les attentes envers Addiction Valais

- Obtenir un diagnostic de la part d'une institution experte en addiction pour mesurer l'employabilité
- Être un prestataire d'abstinence
- Être garant de la non consommation durable (contrôle)
- ...





Réussir la collaboration nécessaire ...

- Adopter des principes de collaboration garantissant le respect des droits individuels et institutionnels



Principes de la Convention CII



Intervention conforme à la législation du dispositif



Adéquation de la prise en charge institutionnelle en fonction de la problématique identifiée



Obligation de collaborer



Respect des décisions des partenaires institutionnels



Protection des données



Réussir la collaboration nécessaire...

- Adopter des principes de collaboration garantissant le respect des droits individuels et institutionnels
- **Négocier un positionnement particulier avec les autres partenaires** (prestations non soumises à condition, co-construction, confidentialité,...)



Systeme d'alerte de la CII

Recherche NSS

rechercher...

Personne de contact

AI

Fourrier Marie-France
027 324 96 70
marie-france.fournier@vs.oai.ch

Aide - Informations

Passez la souris sur l'office pour afficher la personne de contact

AI
modifié il y a 11 jours

SAS-CMS
modifié il y a 15 jours

SFOP
modifié il y a 11 jours

SICT-ORP
modifié il y a 4 jours

OSP-BSL
modifié il y a 94 jours

AI SAS - CMS SFOP SICT-ORP OSP - BSL

Exporter les numeros NSS en commun

recherche utilisateurs paramètres déconnecter

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire
Service de l'industrie, du commerce et du travail
Collaboration Interinstitutionnelle

Powered by PCProfi Informatique SA



Réussir la collaboration nécessite...

- Adopter des principes de collaboration garantissant le respect des droits individuels et institutionnels
- Négocier un positionnement particulier avec les autres partenaires (prestations non soumises à condition, co-construction, confidentialité,...)
- Se positionner clairement sur la question de l'évaluation et du contrôle





Evaluation et contrôle

- Notre évaluation n'est pas une expertise
= une évaluation co-construite de la gravité de l'addiction et du besoin additionnel de traitement
- Notre évaluation doit aboutir à des propositions adaptées
- Nous ne contrôlons pas la consommation, mais discutons avec le demandeur du contrôle de la pertinence de l'objectif et des moyens.



Réussir la collaboration nécessaire...

- Adopter des principes de collaboration garantissant le respect des droits individuels et institutionnels
- Négocier un positionnement particulier avec les autres partenaires (prestations non soumises à condition, co-construction, confidentialité,...)
- Se positionner clairement sur la question de l'évaluation et du contrôle
- **Travailler à ne pas se focaliser sur l'abstinence comme condition impérative préalable à tout projet.**





Un concept clé pour réussir ensemble: «le risque acceptable»





Réussir la collaboration nécessaire...

- Adopter des principes de collaboration garantissant le respect des droits individuels et institutionnels
- Négocier un positionnement particulier avec les autres partenaires (prestations non soumises à condition, co-construction, confidentialité,...)
- Se positionner clairement sur la question de l'évaluation et du contrôle
- Travailler à ne pas focaliser sur l'abstinence comme condition impérative préalable à tout projet.
- **Bénéficier d'une volonté politique, institutionnelle et des professionnels sur le terrain appuyée par des directives.**



ADDICTION | VALAIS



**I DU VALAIS
TON WALLIS**

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire
Service de l'industrie, du commerce et du travail
Collaboration interinstitutionnelle

Departement für Volkswirtschaft, Energie und Raumentwicklung
Dienststelle für Industrie, Handel und Arbeit
Interinstitutionelle Zusammenarbeit

DIRECTIVE

IMPLEMENTATION DE LA CII-VALAIS DANS LES PROCESSUS DES INSTITUTIONS

Les présentes formalisations constituent une opérationnalisation avancée qui s'inscrit dans la continuité de la Convention de collaboration interinstitutionnelle CII-Valais du 31.05.2012.

Sur cette base et par décision du comité de pilotage, les partenaires institutionnels appliquent sans délai les mesures qui suivent.



Quelques indicateurs de réussite

- Bientôt 17 ans de collaboration ininterrompue
- Une charte commune



CHARTE de la CII Valais

- ④ **Tous PARTENAIRES**
vers des solutions coordonnées, adaptées, efficaces, innovantes et pérennes.

- ④ **Notre mission**
commune est la réinsertion professionnelle et sociale des individus.

- ④ **Nous collaborons**
en mettant en commun des méthodes de travail et des mesures ;
en garantissant une stratégie d'insertion à travers une expertise professionnelle ;
en partageant et en appliquant des valeurs communes ;
dans une attitude humaniste, d'ouverture, d'adaptation collective aux changements et d'apprentissage.

- ④ **Nous nous engageons à**
respecter les compétences des institutions partenaires et collaborer avec une considération réciproque ;
être **transparents** dans nos actions envers les parties prenantes ;
travailler de manière **préventive** en vue d'éviter toute précarisation ;
agir de manière **responsable** dans le traitement des situations et promouvoir la responsabilisation de l'individu ;
agir dans notre travail quotidien de manière **équitable**, appropriée et neutre ;
oser des solutions **innovantes**.



Quelques indicateurs de réussite

- Bientôt 17 ans de collaboration ininterrompue
- Une charte commune
- La + value vue par les collaborateurs des 6 dispositifs partenaires





Plus-value de la CII pour les collaborateurs des dispositifs partenaires

Nbre de collaborateurs interrogés : 44

Nbre de dossiers concernés : 2484

Gain de temps	25%	48%	20%	7%
Doublon évité	57%	39%	4%	0
Activation de mesures plus adéquates	50%	39%	11%	0
Clarification des objectifs de réinsertion	50%	41%	7%	2,00%
Coordination facilitée	66%	27%	7%	0
Prise en charge par l'institution la plus concernée	32%	48%	18%	0
Soutien par les collègues des autres dispositifs	32%	55%	13%	0
Triangulation évitée	55%	27%	11%	7%



Quelques indicateurs de réussite

- Bientôt 17 ans de collaboration ininterrompue
- Une charte commune
- La + value vue par les collaborateurs des 6 dispositifs partenaires
- La + value pour les clients (monitoring)?
- La satisfaction des bénéficiaires?





La CII à ski!

c'est aussi cela ... la
réussite!

